



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.5/GE.1/5
21 novembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

Groupe d'experts des liaisons entre les ports maritimes
et l'arrière-pays

**RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS DES LIAISONS ENTRE LES PORTS
MARITIMES ET L'ARRIÈRE-PAYS SUR SA DEUXIÈME SESSION
Genève, 28 octobre 2008**

I. PARTICIPATION

1. Le Groupe d'experts des liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays a tenu sa deuxième session le 28 octobre 2008. M. I. Protopapas (Grèce) en était le Président et M. E. Dincer (Turquie) le Vice-Président. Y ont participé des représentants des États membres de la CEE suivants: Espagne, Grèce, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Turquie. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Organisation de coopération économique de la mer Noire (CEMN).

2. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes étaient également présents: Organisation des ports maritimes européens (ESPO) et Union internationale des chemins de fer (UIC). Des représentants de P & O Ferries Limited et de l'Université de Westminster ont assisté à la réunion à l'invitation du secrétariat.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.1/4.

3. L'ordre du jour provisoire (ECE/TRANS/WP.5/GE.1/4) a été adopté.

III. ADOPTION DU RAPPORT (point 2 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/WP.5/GE.1/3.

4. Le Groupe d'experts a adopté le rapport de la première session, qui s'était tenue le 18 avril 2008.

IV. CONFÉRENCE DE LA CEE AU PIRÉE (point 3 de l'ordre du jour)

Documents: ECE/TRANS/WP.5/GE.1/2008/3; document informel n° GE.1-02-1.

5. Après des observations liminaires de la Directrice de la Division des transports, le secrétariat a présenté un rapport sur la Conférence de la CEE au Pirée et les activités postérieures à cette conférence, en particulier la distribution du questionnaire (ECE/TRANS/WP.5/GE.1/2008/3) établi par le Groupe d'experts. Ensuite, le représentant de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (CEMN) a informé le Groupe d'experts au sujet de certaines activités de la CEMN qui complètent les travaux de la CEE sur les liaisons avec l'arrière-pays et a offert d'aider le Groupe d'experts en distribuant son questionnaire aux États membres de la CEMN. Des représentants de l'ESPO et de la CNUCED ont également indiqué qu'ils pouvaient distribuer le questionnaire via leurs réseaux respectifs d'autorités des ports maritimes. Il a également été signalé que l'Association des ports grecs pouvait participer à la distribution du questionnaire. Le Groupe d'experts a décidé que le secrétariat devrait tirer parti de toute l'assistance externe offerte.

V. INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES (point 4 de l'ordre du jour)

Document: Document informel n° GE.1-02-2.

6. Le représentant de l'ESPO a présenté un exposé complet sur la politique de l'Union européenne (UE) relative aux liaisons entre les ports et l'arrière-pays. Au cours de la discussion qui a suivi, l'accent a été mis sur deux questions essentielles: les aides d'État et la viabilité. Les experts sont convenus que la nouvelle politique de l'UE relative aux liaisons entre les ports et l'arrière-pays devrait être examinée par les autorités des pays tiers de la région de la CEE. La Turquie a souligné qu'il importait de développer les petits ports en vue d'équilibrer la tendance à la concentration du trafic dans de vastes ports. Le Groupe d'experts a remercié l'ESPO pour son excellent exposé.

VI. INITIATIVES STATISTIQUES (point 5 de l'ordre du jour)

Documents: Documents informels n°s GE.1-02-3 et GE.1-02-4.

7. Après une introduction du secrétariat (document informel n° GE.1-02-3), le représentant de Statistics Netherlands a présenté un exposé complet concernant le projet pilote en cours relatif aux chaînes de transport par conteneurs et à la codification des marchandises (document informel n° GE.1-02-4). Il a été souligné que ce projet pilote avait été déterminé par la demande et que ses résultats préliminaires pouvaient être représentatifs des caractéristiques du trafic entre les ports et l'arrière-pays sur la rangée Hambourg-Le Havre. Le projet pilote a fourni aux autres pays d'importants enseignements sur la façon d'utiliser efficacement les statistiques douanières et commerciales, ainsi que les données disponibles sur les corridors entre les ports et leur arrière-pays. Le Groupe d'experts a remercié Statistics Netherlands pour les informations précieuses communiquées dans cet exposé sur le projet pilote.

VII. RAPPORT FINAL (point 6 de l'ordre du jour)

Document: Document informel n° GE.1-02-5.

8. Le Groupe d'experts a examiné le projet d'ébauche de rapport final et a pris note de l'exposé présenté par son auteur (document informel n° GE.1-02-5). Le Groupe d'experts a estimé que ce projet d'ébauche représentait un bon cadre pour l'élaboration de son rapport final. Des participants ont indiqué que le rapport devrait aborder les questions suivantes: la planification et le financement à long terme, des recommandations concernant des pays ou des sous-régions déterminés, la définition de la notion d'arrière-pays, l'octroi d'une place importante au transport par conteneurs et d'une place secondaire au transport par navire roulier, des recommandations adressées principalement aux gouvernements mais également aux partenariats public-privé, le rôle des petits ports, la viabilité sur le plan de l'environnement, des modifications des instruments juridiques existants, le rôle du secteur privé dans la création et la gestion de liaisons entre les ports et leur arrière-pays, la participation future des groupes de travail de la CEE qui s'occupent des transports modaux et intermodaux, la facilitation des transports et les aspects économiques des liaisons entre les ports maritimes et leur arrière-pays.

VIII. QUESTIONS DIVERSES (point 7 de l'ordre du jour)

9. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

IX. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION (point 8 de l'ordre du jour)

10. La prochaine réunion du Groupe d'experts des liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays aura lieu à Genève le 23 janvier 2009.
